



SÉGUR

(pas) pour tou.te.s !

Le vendredi 8 avril, le gouvernement a invité les organisations syndicales pour faire un point sur le « Ségur » aux personnels de la « filière socio-éducative » du secteur non lucratif. Une confirmation pour un certain nombre de salarié.e.s d'obtenir 183 € nets (238 € bruts cotisés) en juin 2022, avec rétroactivité en avril 2022.

CE N'EST QUE JUSTICE !

LES MOBILISATIONS DANS LA RUE,
LES INTERPELLATIONS DES FINANCIERS
DE NOTRE SECTEUR ONT PAYÉ ...
NOTRE DÉTERMINATION SANS FAILLE
FACE AU GOUVERNEMENT PERMET
DE SE FAIRE ENTENDRE.

Pourtant fidèle à sa méthode, le gouvernement, hélas soutenu par des organisations syndicales, continue à écarter de ces mesures des pans entiers de nos professions. Combien de personnels devront encore faire les frais de ces décisions ministérielles ? ...

POURQUOI NOS COLLÈGUES
ADMINISTRATIFS N'ONT PAS DE
VALORISATION ?
LES SERVICES TECHNIQUES
NE SONT-ILS PAS RECONNUS ?

POURQUOI LES ASSISTANTS FAMILIAUX
EN SONT-ILS EXCLUS ?

ET LES FORMATEURS EN CRP
OU EN TRAVAIL SOCIAL ?
ET LES SALARIÉ.E.S DE LA PETITE
ENFANCE ?...

SUR LA QUESTION SALARIALE,

LA CGT DÉNONCE DEPUIS DES ANNÉES LA STAGNATION DE NOS SALAIRES ET L'AUGMENTATION DU COÛT DE LA VIE. NOTRE FÉDÉRATION SANTÉ ET ACTION SOCIALE A TOUJOURS MILITÉ POUR UNE AUGMENTATION DE 300 €.

183€ POUR TOUS EST UN PRÉ-REQUIS AUX NÉGOCIATIONS POUR LA CONVENTION COLLECTIVE UNIQUE MAIS NE REFLÈTE PAS LES RÉELS BESOINS, CE N'EST QU'UN PREMIER PAS !

ALORS QUE CERTAINES ASSOCIATIONS ONT ARRÊTÉ LE PAIEMENT DU PREMIER SÉGUR, LE GOUVERNEMENT FAIT DU CHANTAGE AUX ORGANISATIONS SYNDICALES EN LEUR DEMANDANT DE SIGNER UN ACCORD EXCLUANT DES MÉTIERS NÉCESSAIRES AUX PRISES EN CHARGE...

**POUR LA CGT, TOUT LE MONDE EST
INDISPENSABLE, TOUT LE MONDE
DOIT VOIR SON SALAIRE REVALORISÉ !**

**LA CGT REFUSE CE CHANTAGE ET APPELLE LES
PROFESSIONNEL.LE.S À SE MOBILISER AFIN DE
MAINTENIR LE RAPPORT DE FORCE POUR OBTENIR
CE QUI EST DÛ À TOU.TE.S. MOBILISONS-NOUS !**

